



Grande illustration: Richter & Dall'Roche

Mesures de régulation du trafic de l'agglomération lausannoise

Le nouveau P+R de 1200 places de Lausanne/Vennes est ouvert

Grace à sa capacité d'accueil triplée - elle passe de 400 à près de 1200 places – il est l'une des mesures d'accompagnement essentielle liée à la réalisation du métro M. En effet, la station Vennes du M2, attenante au P+R toute proche, permet de reporter l'important trafic motorisé en provenance du nord de Lausanne sur les transports publics.



La société Parkings-Relais Lausannois, créée et détenue par la Ville de Lausanne, en est le maître d'ouvrage. La réalisation d'un parking de plus grande capacité se faisait sentir depuis longtemps à Vennes. Avec la réalisation du métro M2, c'est devenu une mesure d'accompagnement essentielle en termes de transfert modal, afin de réduire l'entrée en ville du trafic motorisé en provenance de la Broye, ou de régions mal desservies par les transports publics, et à améliorer le confort des pendulaires.

Confort pour les usagers

L'ouvrage étant partiellement enterré, il permet une ventilation naturelle économe en énergie. Une signalétique claire et des accès en suffisance contribuent au confort d'utilisation et au sentiment de sécurité des usagers. La dalle supérieure de

l'ouvrage permet la construction de bâtiments regroupant des activités complémentaires. Les places de parc sont au nombre de 1040 pour le P+R et de 150 pour les besoins des activités complémentaires, soit un total de 1190 places.

Le P+R est au bénéfice d'un droit distinct et permanent de superficie de 99 ans délivré par la Ville propriétaire du terrain. Construit sur trois niveaux, il est régi par le plan d'affectation cantonal (PAC) «Vennes». L'ensemble des terrains constructibles du PAC, propriété de l'Etat de Vaud, a fait l'objet d'une planification qui préconise sur ce site des activités associées aux sciences de la vie et aux domaines biologiques et médicaux.

AquaEcopôle au-dessus

Le projet AquaEcopôle sera érigé au-dessus du P+R Vennes. Il comprend un éco-

musée sur le thème de l'eau, un hôtel d'environ 130 chambres, un centre médical, une petite surface commerciale et une garderie. Cet ensemble architectural s'intégrera parfaitement dans l'environnement et offrira une image forte et emblématique à l'entrée Nord de la Ville. Les investissements totaux, d'environ 84 millions de francs, se répartissent approximativement en trois lots de 35 millions de francs pour le projet AquaEcopôle, 29 millions pour le parking et 20 millions pour les autres activités et les aménagements extérieurs. En raison d'oppositions au projet, le dossier est au Tribunal Fédéral en attente de sa décision pour la délivrance des permis de construire.

(BA/com)